

1256
L'ANTHROPOLOGIE

EXTRAIT

**LA NÉCROPOLE MÉSOLITHIQUE
DE TÉVIEC (MORBIHAN)**

NOUVELLES DÉCOUVERTES

par

MARTHE et SAINT-JUST PÉQUART

MASSON ET C^{ie}. ÉDITEURS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

Bibliothèque Maison de l'Orient



150816

LA NÉCROPOLE MÉSOLITHIQUE DE TÉVIEC (MORBIHAN)

NOUVELLES DÉCOUVERTES

par

MARTHE et SAINT-JUST PÉQUART

Lorsque, l'an dernier, nous avons publié dans cette Revue (1) une première notice relatant la découverte inattendue d'un gisement mésolithique en Bretagne, nous avons formulé l'espoir de pouvoir reprendre, en 1929, l'exploration de cette station, d'un si puissant attrait archéologique et anthropologique.

Nantis des précieux encouragements de M. le professeur Boule, directeur de l'Institut de Paléontologie humaine, que les premiers résultats d'une campagne fructueuse avaient vivement intéressé, investis au surplus de la bienveillante confiance des membres du Conseil d'administration du Comptoir des Industries chimiques bretonnes à Quimper, propriétaire de l'île Téviéc, et de M. Schang, son directeur éclairé, nous avons pu, en toute sérénité, reprendre nos fouilles au point où nous les avons interrompues l'année précédente. Durant un mois, nous avons été aidés dans notre exploration par notre ami E. Bouillon, instituteur à Nancy, au dévouement duquel nous sommes heureux de rendre ici un cordial hommage.

Ne voulant rien laisser au hasard, ni omettre la moindre parcelle du gisement sans la fouiller, nous avons commencé nos travaux de cet été par l'exploration de la bande de terrain limitée au Nord-Ouest par la falaise, avec le dessein de poursuivre ensuite nos investigations vers l'Est, c'est-à-dire vers

(1) *L'Anthropologie*, t. XXXVIII, 5-6, 1928, p. 479.

le centre de l'île, parallèlement à la tranchée ouverte et explorée l'an dernier. De cette façon, nous nous proposons de compléter, en ce point de la station, notre aire de recherches de manière que la surface fouillée représente à peu près un rectangle d'environ 15 mètres de long sur 10 de large.

Ce programme, nous devions le réaliser entièrement au cours de deux mois de séjour dans l'île et malgré des difficultés de tous ordres dues à l'inclémence du temps, obsti-

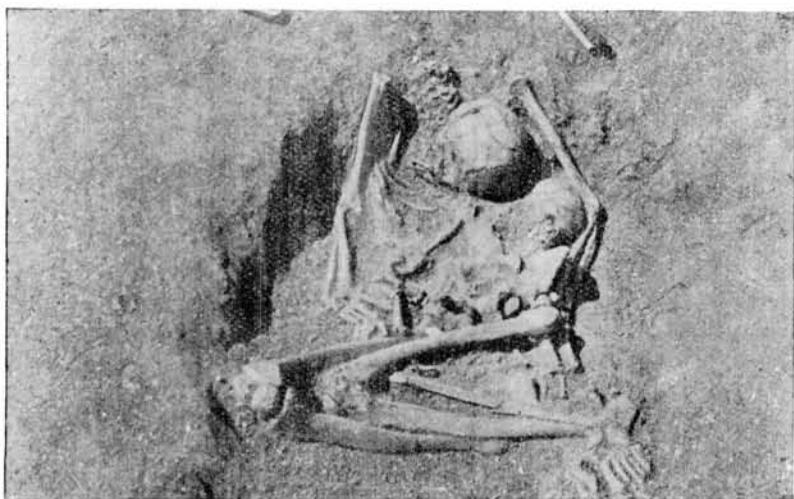


FIG. 1. — Sépulture n° 13 : Adulte et enfant.

nément pluvieux pendant trois longues semaines. Cela nous permit d'atteindre l'extrémité du gisement au Nord et d'être ainsi définitivement fixés sur les limites, en ce point du moins, de l'extension de l'habitat-nécropole de Téviec.

Aux premiers jours de juillet 1929, et en pleine connaissance de notre site archéologique, il nous fallut moins de quatre jours pour découvrir une première sépulture (n° 13) qui, comme les précédentes mises à jour l'an passé, se trouvait dissimulée sous un massif de pierres bien délimité. L'enlèvement des premiers éléments de ce massif fit apparaître d'abord un foyer mesurant 95 centimètres de long sur 65 centimètres de large, composé de pierres juxtaposées et inclinées

formant cuvette. Ce foyer, comblé de débris de cuisine, était aménagé directement sur la dalle funéraire servant de couverture à la tombe (1).

Cette tombe, légèrement creusée dans le sol naturel et mesurant 1 m. 02 de long sur 0 m. 83 de large à sa partie supérieure contenait les restes parfaitement conservés d'une adulte et d'un petit enfant (fig. 1).

Sauf en ce qui concerne le crâne de l'adulte qui, s'étant détaché des vertèbres, avait roulé en avant, la face contre le sternum, les deux squelettes, parfaitement en place, nous apparurent dans la même attitude qu'au jour de leur ensevelissement. Le plus grand des sujets était assis face à l'Est, le buste adossé à la paroi de la fosse et les jambes fortement repliées à gauche. Entre ses bras et allongé en travers de son corps, reposait un petit enfant dont le crâne se trouvait niché dans l'angle de son coude gauche et les petits pieds emprisonnés dans sa main droite, légèrement refermée. Entre les doigts de cette main était venue s'insérer une pendeloque (Patelle perforée) provenant très probablement d'un bracelet de bras ou de poignet. Le mort, en effet, avait été paré de plusieurs « bijoux » composés de coquilles percées (1500 Littorines, Nasses et Cyprées, environ). Outre trois bracelets, l'un au bras droit, l'autre au poignet droit et le troisième au poignet gauche, il portait un collier dont une partie des grains et plusieurs pendeloques fortement teintés d'ocre se voyaient encore en place sur la poitrine. Le reste des coquilles, par suite de la rupture du lien qui les unissait, se trouvait rassemblé dans le bassin (2).

A la hauteur de l'articulation coxo-fémorale droite, nous avons recueilli une lame en silex à troncature retouchée, beaucoup plus belle et de dimensions plus grandes que les outils du même genre trouvés dans le corps du gisement. Il ne peut s'agir là que d'un objet funéraire, réplique d'un

(1) Nous avons déjà signalé l'an dernier cette disposition d'un foyer installé sur le dessus même des dalles funéraires, notamment pour la sépulture double (fig. 4) et pour une tombe d'enfant, en émettant l'hypothèse de foyers rituels. (*L'Anthr.*, loc. cit.)

(2) La grande quantité de coquilles percées placées sur le pubis peut évoquer l'idée d'un pagne, ou plutôt d'une sorte de cache-sexe. Cependant, nos observations, à ce point de vue, ne sont pas de nature à entraîner la certitude, et ceci n'est qu'une suggestion que nous espérons avoir la possibilité de contrôler lors de nos futures recherches.

instrument usuel. Du reste, des trouvailles analogues dans la plupart des sépultures découvertes dans la suite ont entièrement confirmé cette impression.

Tout autour du crâne de l'enfant, et à hauteur des temporaux plus particulièrement, nous avons observé un tel amas de Littorines et Cyprées perforées, que la possibilité de l'existence d'une résille s'imposa de suite à notre esprit. Le fait nous parut d'une telle importance que nous avons pris soin, lors de l'enlèvement en bloc des deux crânes de cette sépulture, de conserver intact le matelas de couche archéologique sur lequel reposait la tête de l'enfant. Le dégagement du petit crâne, opéré au laboratoire de M. le professeur Boule, nous permit de constater et de faire constater que le même amas de coquilles perforées se retrouvait à la face postérieure du crâne. Ce contrôle ayant été fait, le doute n'est donc plus possible, et il est à présent nettement démontré que l'enfant était effectivement coiffé d'une résille au moment de son inhumation.

Quant à la sépulture elle-même, elle constitue une découverte des plus émouvantes par tous les problèmes qu'elle pose. En effet, si nous faisons un rapprochement avec la tombe que nous avons mise à jour l'an dernier, et qui, elle aussi, contenait les restes de deux individus (1), il appert que nous ne sommes plus en présence d'un fait isolé trouvant son explication apparemment plausible dans la mort présumée simultanée des deux sujets. La répétition d'une semblable circonstance pour les inhumés de la sépulture 13 serait déjà bien étrange si, pour en douter davantage, nous n'avions fait, quelques jours plus tard, la découverte d'une sépulture du même genre, recélant, encore une fois, les squelettes d'un adulte et d'un enfant (sépulture n° 16). Malheureusement, cette tombe, du fait de son aménagement à 30 centimètres seulement de la surface, se révéla en moins bon état que les précédentes. Les pierres de couverture avaient glissé, occasionnant ainsi le déplacement partiel du squelette. Seules les jambes repliées étaient restées dans leur position primitive. Quant au torse, il se trouvait à tel point retourné, qu'au moment du dégagement ce fut la partie dorsale qui apparut

(1) *L'Anthropologie*, loc. cit., p. 488, fig. 9 et p. 492.

la première. Le crâne avait également roulé sens dessus dessous.

C'est parmi les ossements bouleversés de l'adulte, à hauteur de la poitrine et dans l'angle du bras gauche, que nous avons recueilli les débris du squelette d'un jeune bébé : des côtes, des fragments très minces et très fragiles de sa boîte crânienne et quelques dents de lait.

Les occupants de cette tombe, contrairement à ce que nous avons observé pour les autres inhumés, n'avaient aucune parure : colliers ou bracelets en coquillages perforés, stylet, etc. Leur mobilier se réduisait à une seule lame en silex à troncature retouchée, assez belle cependant.

A l'Est de cette sépulture, et en contre-bas d'au moins 60 centimètres, se trouvait un important massif de pierres érigé sur une dalle plate et régulière mesurant 75 centimètres de long sur 70 centimètres de large. Cette dalle recouvrait un foyer grossièrement aménagé, dans lequel nous avons récolté, parmi des débris de cuisine, une mandibule de sanglier. C'est immédiatement sous ce foyer que nous avons mis à jour une sépulture (n° 15) contenant les squelettes de deux adultes et d'un enfant. Cette sépulture, malheureusement très bouleversée, nous occasionna bien des difficultés pour son dégagement. Néanmoins, nous avons pu faire des observations très utiles et acquérir notamment la certitude qu'il y avait eu là trois inhumations successives. Nous avons remarqué, en effet, que les ossements d'un des sujets avaient été délibérément « mis en tas » dans un coin de la fosse pour permettre vraisemblablement l'ensevelissement d'un nouvel occupant. La disposition anormale de ce squelette, dont le crâne disparaissait entièrement sous l'amas des autres os entassés et entrecroisés *de manière à tenir le moins de place possible*, ne laisse aucun doute à cet égard. C'est du reste à la faveur de cette opération que les deux autres corps purent être logés dans la fosse, qui ne mesurait que 90 centimètres de long sur 85 centimètres de large.

Outre l'intervention des fossoyeurs préhistoriques, dont nous avons enregistré le geste suggestif avec la découverte d'ossements nettement rassemblés dans un angle de la sépulture, il est bien évident que la réouverture du tombeau et le déplacement répété de ses matériaux n'ont pu qu'ajouter au

désordre des corps, à leur dislocation comme à l'éparpillage et à la détérioration partielle des objets funéraires. Il nous a été possible toutefois de déterminer, à peu près à coup sûr, l'ordre dans lequel ces inhumations ont été faites : le squelette « ramassé » serait le premier enseveli, l'enfant le second et l'autre adulte le troisième. Celui-ci se trouvait, en effet, moins bouleversé que le précédent et nous avons pu noter son orientation exacte du Nord-Nord-Est au Sud-Sud-Ouest, ainsi que la position de son corps : jambes repliées à gauche, crâne



FIG. 2. — Sépulture n° 15 à trois personnages.

tombé sur la poitrine et mains posées sur le ventre (fig. 2). Entre les doigts refermés de sa main droite, nous avons trouvé une belle lame de silex à troncature retouchée, et à hauteur des vertèbres cervicales, de chaque côté du cou, des *Littorines* perforées et deux coquilles-pendeloques (*Cardium*) fortement teintées d'ocre indiquaient la présence d'un collier. Il portait en outre un bracelet au bras gauche. Enfin, entre le tibia et le péroné gauches de ce même squelette se trouvaient deux stylets en os, l'un amputé de sa pointe et l'autre brisé en deux, mais entier. Il est très peu probable, du reste, que ces deux objets aient appartenu à ce même individu, car, d'après nos

observations antérieures et celles qui ont suivi, chacun des morts n'était jamais pourvu que d'un seul stylet, placé ordinairement sur la poitrine (1). L'emplacement exceptionnel des deux objets en question prouve qu'il y a eu déplacement des squelettes. En tous cas, malgré le bouleversement de cette sépulture, la plupart des os était en bon état de conservation : les crânes des deux adultes, bien que très fracturés, ont été recueillis à peu près intégralement ; de celui de l'enfant nous avons tout le frontal, la mâchoire pourvue de ses dents de lait et de nombreux fragments trouvés épars dans la sépulture qui permettront une reconstitution, sinon complète, du moins suffisante pour son étude.

Ajoutons que les corps avaient été abondamment saupoudrés d'ocre et que la terre dans laquelle ils reposaient en était rougie par endroits.

Au Nord-Ouest des sépultures 15 et 16 et à l'Est de la sépulture 13, nous avons dégagé plusieurs foyers dont l'un (n° 18, fig. 8) était remarquablement construit avec des matériaux de choix soigneusement juxtaposés et dessinant un cercle parfait mesurant 1 m. 25 de diamètre. Nous n'y avons trouvé que des débris de cuisine constitués par des coquillages, une dent de Phoque et quelques silex, parmi lesquels un outil en forme de demi-lune dont nous n'avions encore trouvé aucun spécimen dans notre matériel mésolithique.

A 1 mètre environ à l'Est de ce foyer d'une part, et à 1 m. 50 au Nord des sépultures 15 et 16 d'autre part, nous avons trouvé un important massif de pierres (n° 20) mesurant 1 m. 80 de diamètre, que nous avons dégagé en suivant tout son pourtour, selon notre méthode habituelle. Dans la partie supérieure de ce massif et sous une dalle de 60 centimètres de long et 50 centimètres de large était installé le foyer, très probablement rituel, qui nous semble désormais être de règle dans la plupart des sépultures de la nécropole de Téviec. Ce foyer nous a donné un fragment de mandibule de Sanglier, l'extrémité d'un bois de Cerf, un outil en schiste triangulaire et quelques outils en schiste.

Sous le foyer se trouvait la sépulture, une importante sépul-

(1) Ce qui nous induit à penser qu'il ne s'agit pas d'une arme, mais simplement d'une épingle destinée à retenir un vêtement avec lequel le défunt aurait été enseveli.

ture ne contenant pas moins de six individus inhumés dans une fosse qui mesurait 1 mètre environ de diamètre (fig. 8, n° 20).

On se rendra compte des difficultés que nous avons éprouvées et du travail délicat auquel nous avons dû nous astreindre pour opérer le dégagement de ce véritable magma humain. Il

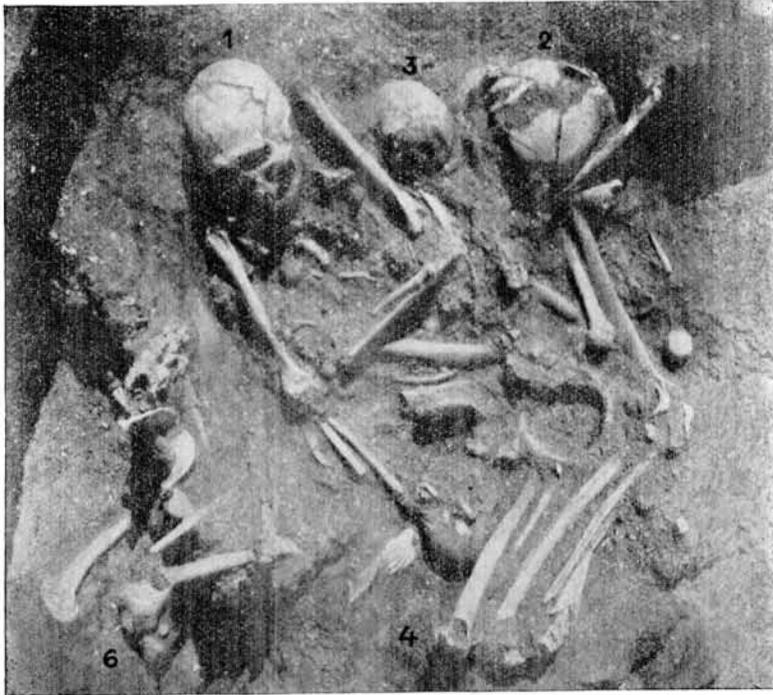


FIG. 3. — Sépulture n° 20 à six individus.

s'agissait avant tout de ne rien déranger, afin de reconnaître, dans cet enchevêtrement de membres confondus, l'ossature des différents... propriétaires, la situation respective de chaque corps et les particularités de leur ensevelissement.

Les trois premiers squelettes, comme on peut le voir à la figure 3, étaient placés côte à côte, allongés sur le dos, face à l'Ouest, la partie supérieure du corps légèrement relevée. L'occupant de gauche (n° 1, fig. 3), dont le squelette se trouve nettement placé au-dessus des deux autres, est certainement

celui qui fut inhumé le dernier. On remarquera du reste son parfait état de conservation et le réalisme de son attitude. Le crâne, intact, est légèrement penché sur le côté droit, le bras gauche se trouve plié à angle droit, alors que l'autre bras, complètement allongé, a la main droite qui repose sur le crâne, à demi dégagé, d'un quatrième individu lui faisant face. Puis c'est le bassin et enfin les jambes, repliées vers la gauche en position forcée.

Du squelette de droite (n° 2, fig. 3), on aperçoit seulement le crâne fortement infléchi en avant et les os du bras gauche, le reste du corps se trouvant masqué par la terre et les débris de cuisine.

Le squelette du milieu (n° 3, fig. 3), au stade de dégagement que montre la figure, est encore enfoui dans la terre. Il n'en émerge ici que la partie occipitale du crâne, celui-ci se trouvant culbuté la face vers le Nord.

Auprès du crâne n° 4, placé sous la main droite du squelette n° 1, se voit une coquille Saint-Jacques perforée provenant vraisemblablement d'un collier ayant appartenu à cet individu. Ce crâne, en assez bon état cependant, n'avait pas gardé sa mandibule en connexion, et c'est elle qu'on aperçoit, complètement retournée, à gauche de la photographie. Immédiatement au-dessous de cette mandibule, des fémurs et des tibias qui nous ont paru énormes à ce moment annoncent la présence d'un autre sujet. Ce sera, en fin d'exploration de la sépulture 20, le dernier de nos inhumés : le squelette n° 6.

Pour pouvoir dégager les squelettes 2, 3 et 4, l'enlèvement du squelette 1 s'imposait. Nous en avons donc recueilli soigneusement toutes les pièces, ainsi que son mobilier funéraire, qui se composait d'un poinçon en os long de 6 centimètres trouvé sous le maxillaire inférieur, d'une magnifique coquille Saint-Jacques perforée, d'un bel objet en silex retouché sur un côté avec une encoche intentionnelle à la base pour l'emmanchement, et de deux microlithes (trapèze et lame).

Puis nous avons procédé au balayage de la couche sous-jacente. Cette opération, longue et délicate, nous mit en présence d'un mélange confus d'ossements appartenant aux squelettes 2, 3 et 4, auxquels vinrent bientôt s'adjoindre ceux d'un nouveau corps n° 5, dont le crâne gisait auprès, à droite et en dessous des jambes du squelette n° 1.

Malgré la meilleure volonté du monde et une patience mise à rude épreuve, il nous fut à peu près impossible d'attribuer à chacun des individus 2, 3 et 4 la totalité de leurs ossements respectifs, d'autant plus que, pour ajouter encore à la confusion de l'ensemble, ces ossements humains, déjà enchevêtrés eux-mêmes, se trouvaient associés à des mâchoires de sanglier et de cerf comme à des bois de ce dernier animal. De plus, ainsi que dans la sépulture n° 15, il nous apparut nette-



FIG. 4. — Mobilier de la sépulture n° 20.

ment que l'on avait détourné et bousculé les restes de ces individus pour permettre l'ensevelissement du nouveau personnage n° 5.

Celui-ci fut, du reste, beaucoup plus facile à identifier et nous avons pu noter sa position assise face à l'Est. Le crâne, bien que tombé sur sa partie antérieure, se trouvait en connexion avec la colonne vertébrale, dont les côtes étaient bien en place, ainsi que le reste du corps. Près de la tête, nous avons recueilli un stylet en os analogue à celui que nous avons

découvert l'an dernier dans la sépulture n° 10. Comme lui, il est orné des mêmes groupes de traits gravés au silex et, déduction faite de l'extrémité de la pointe qui manque, mesure 15 centimètres de long. Sur la poitrine du mort se trouvait une lame à troncature retouchée et il portait en outre un collier important de 600 Littorines, Cyprées et Nasses alternées, avec un Buccin en guise de pendeloque. Une autre pendeloque, constituée par un galet de belle forme, à perforation naturelle, fut également trouvée sur le squelette. Le beau poli de l'objet semble provenir d'un contact prolongé avec la peau, indice qu'il fut porté longtemps du vivant de son propriétaire.

Parmi les autres objets funéraires appartenant aux squelettes 2, 3 et 4, on peut seulement attribuer avec certitude au squelette 4 une coquille Saint-Jacques perforée, accompagnée de 450 Littorines, Nasses et Cyprées percées provenant probablement d'un collier. Le reste du mobilier se décompose comme suit :

Un stylet gravé de traits et dont la partie supérieure manque (12 centimètres) ;

Une pointe de stylet de 3 centimètres ;

Trois Patelles, trois *Cardium*, dont un brisé, une coquille Saint-Jacques, et deux mille six cents Littorines, Cyprées et Nasses perforées ;

Une large lame en silex bleu à troncature retouchée de 6 centimètres de long sur 3 centimètres de large ;

Une grossière pendeloque faite d'un galet de forme très irrégulière percé naturellement. Le poli de ce galet et la trace très nette d'un lien de suspension attestent la destination de cet objet (fig. 4).

Arrivés à l'extrême limite du dégagement des quatre ensevelis dont il vient d'être question, nous avons dû procéder à l'enlèvement de leurs squelettes pour pouvoir nous occuper du dernier personnage, dont les genoux et une partie des jambes apparaissaient au niveau inférieur (fig. 3, n° 6).

Au cours de ce travail, nous avons observé que seul le crâne du squelette n° 2 reposait sur une grosse pierre carrée de forme régulière, alors que tous les autres corps étaient placés à même une couche de terre et de débris de cuisine non remaniée. Cette couche, épaisse d'environ 8 centimètres, isolait complètement du dernier sujet les cinq squelettes supérieurs

et c'est grâce à cette protection efficace que nous avons pu dégager assez aisément, et sans déranger aucun os, le superbe squelette n° 6 (fig. 5).

Ce squelette, orienté la tête au Sud et les genoux au Nord, gisait complètement à plat sur le dos, la face tournée vers l'Ouest, les mains réunies sur le ventre et les jambes forte-



FIG. 5. — Sépulture n° 20, squelette 6.

ment repliées à gauche, selon la coutume de nos Mésolithiques. Selon leur coutume aussi, le corps avait été saupoudré d'ocre dont nous avons recueilli quelques fragments. Le squelette tout entier se trouvait en parfait état de conservation, sauf le crâne en partie défoncé par le poids de la pierre dont il a été parlé plus haut et qui servait en même temps d'oreiller au crâne n° 2, ainsi que nous l'avons dit.

A gauche du corps, on avait placé le mobilier funéraire du défunt : un andouiller de Cerf mesurant 8 centimètres de long, creusé à une extrémité et qui semble être un manche d'outil; un autre bois de Cerf, long de 18 centimètres, usé en biseau très allongé aux deux bouts; un petit objet en os assez grossier portant des traces d'usage; un galet triangulaire en schiste de 9 centimètres sur 4 centimètres, écaillé par l'usage; un

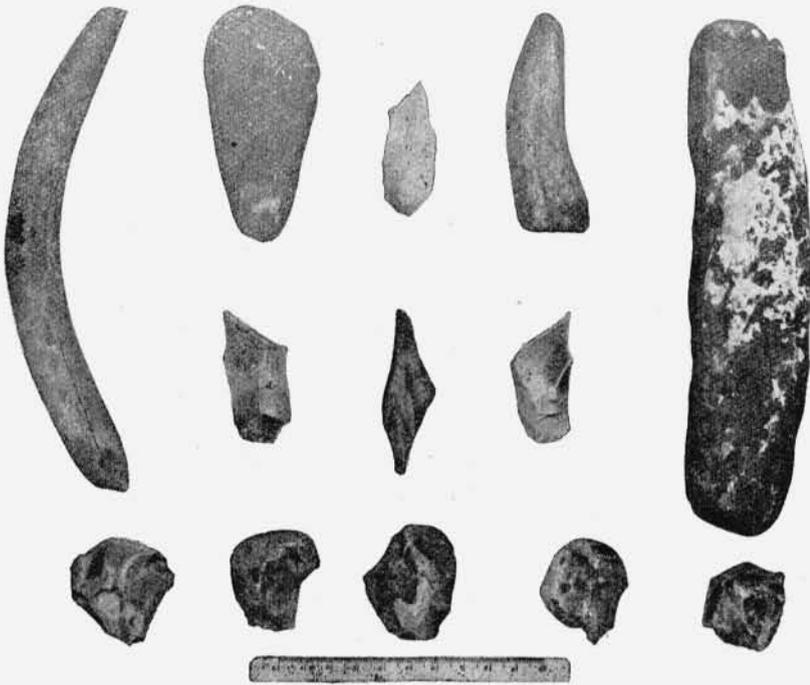


FIG. 6. — Mobilier du squelette 6, sépulture n° 20.

autre grand galet de schiste de 18 centimètres de long sur 5 centimètres de large et 2 centimètres d'épaisseur; une certaine quantité de gros éclats de silex, parmi lesquels cinq grattoirs très grossiers (fig. 6).

Sur la poitrine du mort se trouvaient trois belles lames à troncature retouchée, mesurant l'une 55 millimètres de long sur 25 millimètres de large; l'autre 50 millimètres sur 25 millimètres et la troisième 55 millimètres sur 20 millimètres. Il portait en outre un bracelet de Littorines et de Cyprées au

poignet gauche. De collier, point, mais il semble à peu près certain que le sujet fut pourvu d'une résille, si nous en jugeons par la quantité de coquilles perforées que nous avons observée autour et *en dessous* de son crâne. Or, il ne peut s'agir ici d'un collier qui aurait remonté par suite d'un glissement du corps, puisque la tête était fortement maintenue en place non seulement par la pierre qui recouvrait la face, mais encore par une autre petite pierre plate placée debout derrière la nuque. Du reste, nous n'avons trouvé aucune coquille percée sur le thorax du squelette 6, contrairement à ce que nous avons observé pour les squelettes parés de colliers. L'hypothèse d'une résille nous semble, par conséquent, parfaitement justifiée.



FIG. 7. — Vertèbre du squelette n° 6 avec le silex demeuré dans la blessure.

Lors de l'enlèvement du dernier squelette n° 6, nous avons constaté qu'il reposait entièrement sur un dallage de pierres bien aménagé, chose qui n'existait pas dans les sépultures précédemment décrites. Cette circonstance particulière et l'éloquence de certains détails, tels que la position impeccable du corps, avec le crâne soigneusement assujéti par des dalles et les mains posément croisées sur le ventre; le dépôt funéraire d'armes de chasse ou de guerre pieusement installé au côté du mort; la qualité de ces objets, ainsi que celle des trois belles lames à troncature retouchée trouvées sur sa poitrine, tout contribuait à donner l'impression très nette que nous devons être en présence d'un personnage important, dont l'inhumation avait été l'objet de soins tout particuliers.

Or, quelques mois plus tard, alors que l'on procédait, au laboratoire de Paléontologie du Muséum, au nettoyage et à la mise en état du squelette, l'un de nous devait faire une découverte vraiment impressionnante : deux des vertèbres de l'individu en question avaient été perforées par des projectiles en silex et gardaient encore, l'une, un fragment de pointe brisée au ras de l'os, et l'autre un microlithe triangulaire *absolument intact* et inséré d'un tiers environ dans la blessure qui détermina la mort de notre Mésolithique (fig. 7).

Il s'agissait donc bien, comme nous l'avions pressenti, du corps d'un homme particulièrement honoré pour ses exploits et qui devait se révéler, dans la suite, être celui d'un personnage belliqueux, tué au cours d'un combat (1).

Il nous est impossible, dans cette courte note qui ne veut être qu'un simple exposé de faits, d'argumenter sur l'importance capitale de cette découverte d'os humains perforés de silex. Outre qu'elle constitue *le document le plus ancien qui existe* en France (les rares pièces du même genre ne paraissant pas remonter au delà du Néolithique) (2), les lecteurs saisiront d'eux-mêmes tout l'enseignement qu'elle nous apporte au sujet de la destination, longtemps énigmatique, d'au moins un des types de nos microlithes [¶] le triangle.

Au point de vue de l'ethnographie préhistorique, elle apporte une donnée précise sur les mœurs de ces populations primitives : alors que l'on aurait aimé se les représenter comme éminemment pacifiques, préoccupées uniquement de chasse, de pêche..., voici que se présente soudain la décevante révélation de luttes homicides, de meurtres, sinon de guerres !

Mais, pour revenir à nos observations de fouilles proprement dites, il apparaît à peu près certain que la mort du personnage n° 6 ne fut pas contemporaine de celle des autres individus inhumés dans la même fosse. Il semble, au con-

(1) Son caractère d'individu batailleur — à moins que ce ne soit son intrépidité de chasseur — s'affirme encore par les marques d'un violent traumatisme qu'il portait au menton et qui avait occasionné la fracture de la mandibule. Le sujet s'était d'ailleurs guéri.

(2) MM. Bégouën, Cugulières et Miquel ont bien signalé (*Revue anthropologique*, n°s 7-8, 1922), une vertèbre humaine traversée par une lame de quartzite, trouvée à Montfort (Ariège) et qui pourrait être antérieure au Néolithique. Mais les circonstances de la découverte faite, au dire même des auteurs, dans un talus avoisinant la grotte de Montfort, ne permet pas de l'attribuer avec certitude à une époque déterminée.

traire, qu'il dut être enterré bien avant ceux-ci, comme en témoigne la couche de terre qui le recouvrait et qui l'isolait complètement des squelettes supérieurs. D'après nos constatations, l'ordre de l'ensevelissement aurait été le suivant :

1° le n° 6; 2° le n° 5; 3° les n° 4 et 3; 4° le n° 2; 5° le n° 1.

Par un pur effet du hasard, c'est exactement l'ordre, mais en sens contraire, dans lequel les squelettes ont été découverts.

Au cours de l'enlèvement successif des matériaux constituant

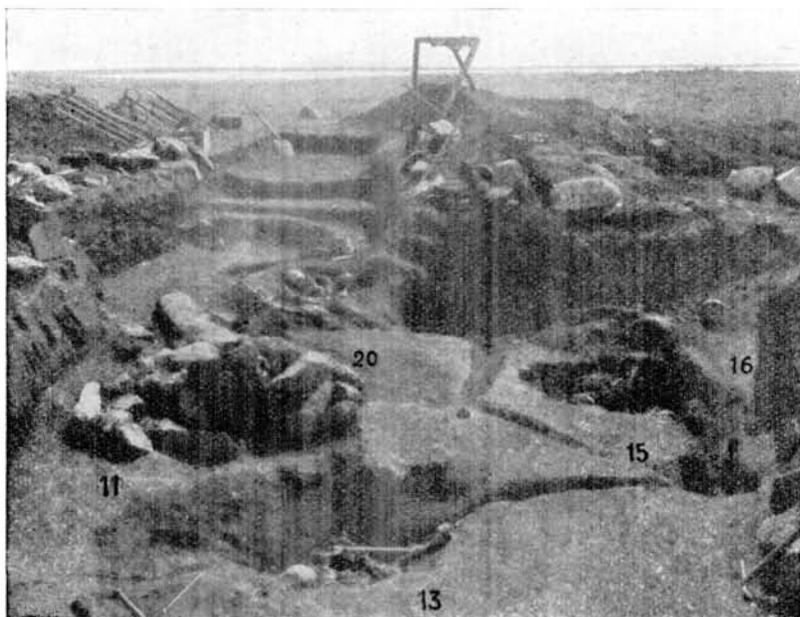


FIG. 8. — Vue générale des sépultures n° 13, 15, 16 et du foyer 18 porté par erreur 11 sur la gravure.

le massif 20, nous avons dégagé, au Nord-Est de ce massif, une petite accumulation de pierres que nous pensions avoir été formée par le glissement des blocs provenant de la sépulture à six personages. En réalité, c'était un petit tombeau (n° 21) accolé au précédent, dont la fosse mesurant 50 centimètres de long sur 35 centimètres de large contenait les restes d'un petit enfant. Malheureusement, comme toujours lorsqu'il s'agit de sujets très jeunes, le squelette, en raison de son excessive fragilité, se trouvait en fort mauvais état. La tête, com-

plètement écrasée, était placée au Nord-Est et les genoux au Sud-Ouest; quant aux os des membres, mieux conservés, ils nous furent d'utiles témoins pour constater la position repliée des jambes et celle des bras, dont l'extrémité arrivait à hauteur des hanches.

Sur la poitrine et le bassin, nous avons récolté une centaine de Littorines et Cyprées perforées provenant très probablement d'un collier et deux microlithes (trapèze et lame). Toute la sépulture était abondamment teintée d'ocre.

Abandonnant pour un moment notre avance vers l'Est, nous décidions de porter nos investigations au Nord du foyer 18, où nous avons remarqué, encore incluses dans le front de taille, quelques pierres faisant présager une nouvelle construction. Nos travaux firent apparaître, en effet, un magnifique et profond foyer circulaire (n° 22) de 1 mètre environ de diamètre, dans lequel on avait fait un feu tellement violent que les débris de cuisine étaient absolument pulvérisés et réduits à l'état de cendre jaune constituant un amas considérable en forme de cône. Nous n'avons naturellement rien trouvé à cet endroit. Mais, en poursuivant notre fouille, nous avons rencontré, à 2 mètres environ au Nord-Est de ce foyer, un important massif de pierres aménagé avec soin, très régulier de formes et à peu près circulaire d'un diamètre de 1 m. 40. Sous ce massif n° 24 se trouvait le foyer rituel dans lequel nous avons recueilli une mâchoire de sanglier. Après avoir complètement vidé ce foyer et soulevé une petite dalle plate de 50 centimètres de long sur 38 centimètre de large qui en formait le fond, nous avons mis à jour un squelette dont la position étrange nous a paru, en fin de dégagement, assez déconcertante (fig. 9). *Jan*

Le corps, primitivement assis et adossé face au Nord, était littéralement ployé en avant, la colonne vertébrale, intacte, décrivant un arc de cercle tel que le crâne reposait sur le bassin. Les jambes, repliées vers la gauche, ne se trouvaient pas à plat sur le fond, mais relevées contre la paroi de la fosse, et les bras, au lieu d'être allongés le long du buste, en étaient fortement écartés.

D'après les observations faites sur le terrain, nous sommes arrivés à reconstituer, avec le maximum de probabilité, les causes de cette posture bizarre. Un premier fait devait nous

frapper : l'exiguïté d'une sépulture ne mesurant que 65 centimètres de long, 55 centimètres de large et 45 centimètres de profondeur environ. Ces dimensions restreintes, et surtout la faible profondeur, sont dues à ce fait que les Préhistoriques, en creusant la fosse pour leur mort, ont rencontré la roche avoisinante qui, à cet endroit de la station, remonte si brusquement qu'elle vient même affleurer le sol actuel à quelques mètres de là. Dans l'impossibilité où ils étaient d'élargir et d'approfondir davantage, ils ont placé le défunt dans la position habituelle. Puis, s'apercevant que le haut du corps dépassait de beaucoup le niveau supérieur de l'excavation, ils ont simple-



FIG. 9. — Sépulture n° 24.

ment résolu le problème en exerçant une forte pression sur le dos du sujet, de manière à faire pénétrer de force tout le corps dans la sépulture. C'est probablement au cours de cette opération que les jambes sont remontées le long de la paroi de la fosse et que les bras se sont écartés de la façon anormale que nous avons indiquée.

Cette hypothèse nous apparaît d'autant plus vraisemblable que, d'autre part, les matériaux recouvrant la sépulture étaient absolument en place et que le squelette se trouvait dans un état de conservation remarquable. Ce n'est donc pas à un bouleversement que l'on doit attribuer la position bizarre du sujet, mais à un *geste intentionnel* de nos Mésolithiques.

Au cours du dégagement de la sépulture, nous avons recueilli un mobilier funéraire intéressant comprenant un

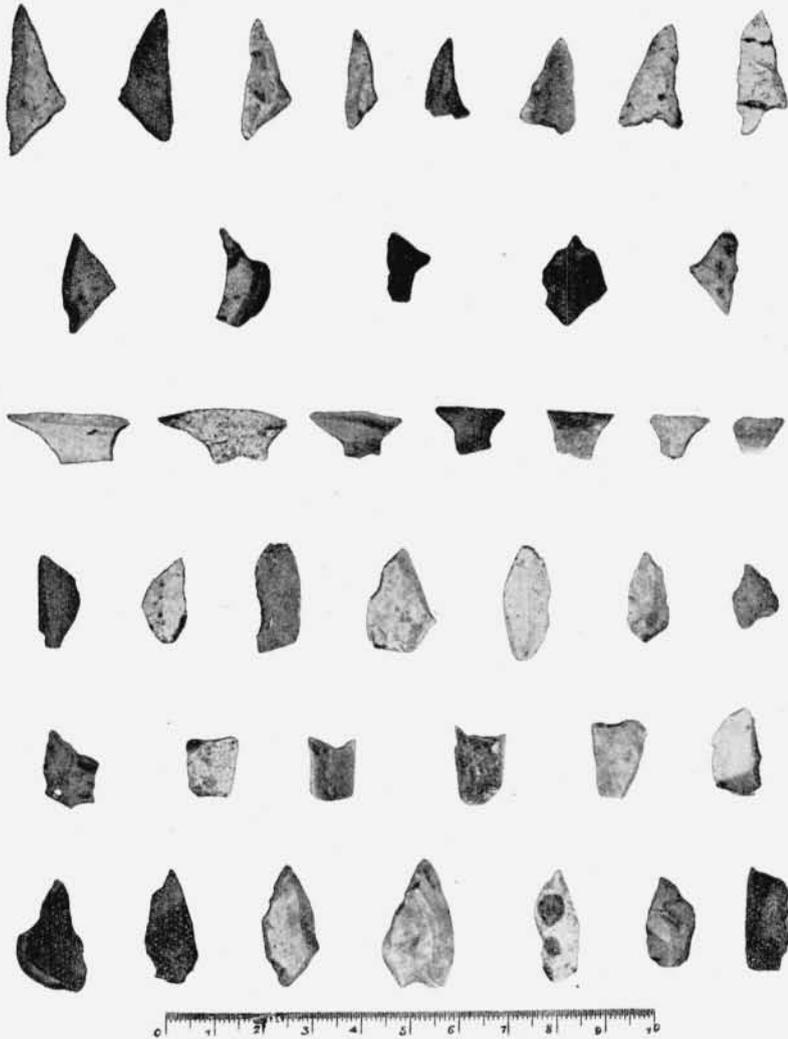


FIG. 10. — Outillage microlithique.

beau stylet en os absolument intact mesurant 14 centimètres de long, un petit galet de schiste de 7 centimètres ayant servi d'aiguisoir et une quantité assez importante de coquilles per-

forées : 314 Nasses, Cyprées et Littorines provenant probablement d'un collier. Nous ne pouvons avoir la certitude absolue de l'existence de ce collier, car nous avons tenu, avant tout, à rapporter intact le buste recourbé de notre squelette, cette pièce constituant pour une étude anthropologique un document autrement intéressant qu'une parure, désormais banale à Tévéc. Le mort, en tous cas, portait un bracelet des mêmes coquilles aux deux poignets.

Un autre fait beaucoup plus important est la découverte que nous avons faite d'une poignée d'outils en silex enfermés dans la main droite du squelette. Ces outils, au nombre de vingt, se décomposaient comme suit : deux belles lames à troncature retouchée, quinze lames de types différents et trois petits triangles. Auprès de la main droite se trouvaient quinze autres silex, dont on peut penser que quelques-uns se sont échappés des doigts du défunt. Ceci, du reste, importe peu et, quelle que soit la quantité exacte des objets primitivement placés dans la main du personnage, ils n'en constituent pas moins la preuve indubitable d'une croyance de nos primitifs en un au-delà, la poignée d'outils en silex représentant le matériel indispensable au défunt dans son autre vie.

Avec la sépulture n° 24, nous avons atteint la limite extrême du gisement au Nord, car, ainsi que nous l'avons dit plus haut, la roche venait affleurer la surface à quelques pas de là. Nous avons donc repris nos travaux à hauteur des massifs 20 et 21, pour nous diriger vers l'Est, c'est-à-dire vers le centre de l'île. Malheureusement, au fur et à mesure de notre avance, la couche archéologique allait en s'amincissant, en s'appauvrissant davantage. Comme au Nord, nous avons atteint à l'Est les limites de notre gisement. Nous n'avions plus qu'une direction à prendre, celle du Sud, qui devait nous amener exactement derrière la sépulture 7, explorée l'an dernier. Au cours de longues journées peu fertiles en résultats, puisque nous travaillions à la lisière du gisement, nous n'avons mis à jour qu'un grand foyer n° 25 rempli d'amas de coquilles et un massif de pierres n° 26 de dimension importante. Mais notre déconvenue fut grande de ne rien trouver sous ce massif que nous croyons être cependant la superstructure d'une nouvelle tombe. Nous nous perdons en conjectures sur la présence insolite de ce massif, vierge de tout occupant. Serait-ce une

sépulture en attente ? Une nouvelle exploration, que nous avons l'intention de reprendre l'an prochain à Téviec, nous apportera peut-être le mot de cette énigme.

Pour cette année, le programme que nous nous étions fixé ayant été ponctuellement réalisé et la saison se trouvant trop avancée pour entreprendre de nouvelles recherches en un autre point de la station, nous avons décidé de reboucher



FIG. 11. — Quelques-uns des outils en silex.

la fouille. Du reste, la fatigue consécutive à de longues semaines de travail incessant, dans des conditions atmosphériques le plus souvent défavorables, devait nous obliger à mettre un terme à notre bon vouloir.

*
**

Il nous reste à énumérer en quelques mots les objets découverts au cours de notre fouille. La couche archéologique,

comme nous l'avons déjà dit, est constituée entièrement par un kjökkenmödding composé presque exclusivement de coquilles marines, de débris de Poissons et d'une infime proportion de faune terrestre, avec cependant une quantité assez considérable d'Hélix. Dans ce kjökkenmödding, nous avons recueilli l'an passé un outillage à microlithes absolument caractéristique de l'époque mésolithique, et quelques outils en schiste et en os que nous avons décrits.

Le matériel lithique recueilli cette année se décompose comme suit :

Microlithes : triangles (barbelures de harpons [?]) (rectangles, pointes et lames, trapèzes et un hameçon (?) (fig. 10) ;

Lames à troncature retouchée, burins, lames à encoches, à scie, en feuille de laurier, en forme semi-lunaire, cranées ou denticulées ;

Poinçons sur lames et sur nucléi ;

Pointes sur lames, en triangles, pointes à cran grossières, grattoirs, racloirs, etc. (fig. 11).

L'outillage en galets de schiste comprend des aiguisoirs, des lissoirs, des broyeurs et des instruments percutants. L'un de ces derniers porte un sillon aménagé par écrasement, sans doute destiné à faciliter l'emmanchement.

L'outillage en os, exception faite des stylets recueillis dans les sépultures et décrits plus haut, consiste en :

Une pointe en bois de cerf, mesurant 10 centimètres de long sur 2 cm. 5 de large ;

Un emmanchement (andouiller de cerf) de 8 centimètres de long ;

Un objet appointi aux deux extrémités, de 9 centimètres de long ;

Un outil de 13 centimètres de long ;

Un outil fait d'un fragment d'os taillé en pointe de 62 millimètres de long ;

Un fragment d'os usé à une extrémité, de 82 millimètres de long ;

Une vingtaine de fragments, pointes et bases, d'instruments divers ;

Une défense de sanglier taillée de 7 centimètres de long (fig. 12).

Cette dernière trouvaille mérite une mention spéciale. La

dent de sanglier taillée que nous avons eu la chance de recueillir cette année est un objet des plus intéressants en ce



FIG. 12. — Outillage en os (aux deux tiers environ).

qu'il s'avère, d'après l'opinion de M. le professeur Boule, comme le fossile directeur des stations mésolithiques récem-

ment découvertes en France au cours de ces trois dernières années (1).

En ce qui nous concerne, nous avons déjà trouvé l'an dernier un fragment d'un même objet.

L'exemplaire que nous figurons ici (fig. 12) paraît entier, sauf à la pointe, où il est légèrement ébréché. Il mesure 75 millimètres de long sur 20 millimètres à sa plus grande largeur. Il est difficile de formuler une hypothèse sur son utilisation : pourtant, par la forme, il ressemble assez à une sorte d'alène et a pu remplir le même office.

En outre de l'outillage en os dont il vient d'être question, nous avons été heureux de reconstituer, avec la totalité de ses fragments recueillis ensemble sur le terrain des fouilles, un objet assez curieux. C'est un bois de Chevreuil, long de 22 centimètres, à deux ramifications terminales. Au tiers de sa hauteur, il est percé d'un trou rond à contours extérieurs losangiques sur les deux faces de l'objet. Cette perforation ressemble assez à celle qui existe sur les harpons aziliens du Mas-d'Azil, de la Tourasse et de Reilhac (fig. 13).

L'extrémité de l'une des deux ramifications du bois est brisée sur une longueur de 1 centimètre à peine. Cette petite détérioration a son importance, car elle nous enlève un moyen de contrôle pour savoir si l'objet a servi d'outil. Cependant, nous ne le pensons pas et nous croyons plutôt avoir affaire à une sorte d'emblème ou de symbole assez analogue aux « bâtons de commandement » paléolithiques.

Quoi qu'il en soit, l'objet est intéressant et constitue, à ce que nous croyons, une découverte qui n'a pas encore été signalée jusqu'ici dans le mésolithique.

Ajoutons qu'au laboratoire de M. le professeur Boule, et



FIG. 13
Bâton de
commandement.
(demi-grandeur).

(1) En examinant, dans mon laboratoire du Muséum, les produits des fouilles de M. et M^{me} Vaillant-Couturier dans la grotte de Montardit (Ariège),

parmi les ossements recueillis dans la sépulture n° 20, M^{lle} R. Cintract, préparateur au Muséum, a trouvé, lors de la préparation des squelettes, une mâchoire de gros poisson ornée de quadrillages gravés.

*
**

Par tout ce qui précède, on peut se rendre compte de la quantité et de la qualité des documents inédits que nous ont apportés nos fouilles de l'année 1929.

Six nouvelles sépultures ont été découvertes et explorées, dans lesquelles nous avons recueilli quatorze squelettes, la plupart en bon état. Ces squelettes, comme ceux que nous avons ramenés de notre campagne de 1928, font en ce moment l'objet d'une longue et patiente étude de la part de MM. les professeurs M. Boule, H.-V. Vallois et Verneau. D'après les premiers renseignements fournis par ces savants, il ressort, provisoirement, que les Mésolithiques de Téviec sont des dolichocéphales de très petite taille : 1 m. 55 environ pour les hommes, 1 m. 44 à 1 m. 48 pour les femmes. Leurs membres supérieurs sont grêles, alors que leurs membres inférieurs sont très développés, preuve de leur qualité de marcheurs, d'hommes habitués à de longues courses comme le seraient des chasseurs. Par la taille, ils se rapprocheraient assez des types découverts dans les kjökkenmöddings de Mugem, au Mas-d'Azil, et récemment à Montardit. Pourtant, il semble qu'ils en soient différents par la conformation de leur crâne. M. le professeur Verneau déclare n'y retrouver aucun caractère de races préhistoriques actuellement connues. Dans ces conditions, le problème suscité par la découverte des Hommes

mon attention fut particulièrement attirée par trois objets façonnés, en défense de Sanglier. Bien que leur signification m'échappât, j'engageai les auteurs de la découverte à figurer dans leur mémoire ces objets d'aspect assez nouveau. (*L'Anthropologie*, XXXVIII, p. 227, fig. 6.)

Je fus agréablement surpris de retrouver, un peu plus tard, des objets semblables, à la fois dans les séries recueillies par M. Coulonges dans sa belle station mésolithique de Sauveterre-la-Lémance (Lot-et-Garonne) et parmi l'outillage recueilli par MM. Lacam et Niederlander, dans un intéressant abri sous-roche des environs de Gramat et qui a fourni un précieux squelette humain d'âge clairement mésolithique.

De tels objets, si spéciaux, aussi bien par leur matière première que par leur forme et leur mode de fabrication, et retrouvés en Bretagne, dans un gisement de même âge par M. et M^{me} Péquart, m'ont fait dire, en effet, qu'il s'agit là d'une sorte de fossile précieux pour caractériser le Mésolithique, au moins dans nos régions françaises. (Note de M. Marcellin BOULE.)

mésolithiques de Téviec présente un intérêt considérable.

En ce qui nous concerne, et pour nous en tenir strictement à notre rôle d'archéologues, nous allons résumer en quelques lignes les différentes observations que nous avons pu faire sur le terrain et les résultats obtenus au cours de notre récente campagne.

Si l'on s'en souvient, nos travaux de 1928 ne nous avaient fourni que des tombes simples et doubles. Or, durant cet été 1929, nous avons mis à jour, non seulement deux de ces sépultures à un ou deux sujets, mais encore deux « caveaux » renfermant l'un trois et l'autre six individus.

Pour tous ces inhumés, il se confirme absolument que la disposition des corps n'était soumise à aucune orientation déterminée. De même, l'attitude des cadavres présentait certaines variations : les uns étaient couchés à plat sur le dos, le plus souvent avec la tête légèrement relevée (sépultures 7 et 20) ; d'autres étaient assis et adossés à la paroi de la fosse (sépultures 10 et 13). Dans la plupart des cas, les mains se trouvaient sur les hanches, déterminant ainsi un léger écartement des bras ; pourtant nous avons découvert, cette année, deux squelettes qui les avaient croisés sur le ventre (sépultures 15 et 20) et un troisième dont un des bras était plié à angle droit et l'autre allongé (sépulture 20). Toutefois, la position des membres inférieurs semble avoir été conditionnée par une règle immuable, car nous avons observé que *tous les inhumés, sans exception*, avaient les jambes repliées vers la gauche, la jambe droite, par conséquent, directement en contact avec le sol.

Une règle du même ordre semble présider à l'ensevelissement des adultes avec enfant, car dans les sépultures de ce genre (10-13-16), nous avons toujours trouvé le bébé sur le bras gauche de l'adulte.

Puisque nous sommes amenés à parler de ces sépultures doubles, adulte et enfant, il peut sembler étrange que nous nous abstenions de tout commentaire à leur sujet. C'est que certains faits troublants nous obligent à différer, comme prématuré à l'heure actuelle, le moindre essai d'explication. Il nous faut attendre, pour cela, non seulement le résultat des minutieuses analyses des anthropologistes mais encore, si possible, la découverte de nouveaux documents du même

ordre pour nous attaquer à un problème qui, dès maintenant, nous apparaît plein d'imprévu.

Mais une autre question, que l'on peut, semble-t-il, aborder sans risques d'erreur, concerne cette foi dans une vie future dont paraissent avoir été empreints nos Mésolithiques. Certes, cette éventualité d'une croyance en l'au-delà s'était plusieurs fois présentée à notre esprit en constatant la présence d'une belle lamé ou d'un outil en silex entre les doigts de certains morts. Toutefois, comme le fait pouvait être dû au hasard, nous nous étions abstenus jusqu'alors de formuler la moindre hypothèse. Maintenant, nous en avons acquis la quasi-certitude depuis que nous avons découvert une poignée d'outils dans la main droite du squelette 24, car, si à la rigueur on peut hésiter sur la qualité et la destination des objets funéraires déposés dans les sépultures, l'intention est ici trop nettement exprimée pour n'être pas convaincante.

Par contre, nous n'avons pu recueillir aucun complément d'information concernant les sépultures sous ramures de Cerf qui nous avaient si fortement intrigués et impressionnés, l'an dernier (1). Cette découverte, unique dans les annales de la préhistoire, devra-t-elle rester sans lendemain ? En ce qui regarde Téviec, l'avenir nous l'apprendra sans doute ! En tous cas, nous n'avons rien trouvé de semblable au cours de cette dernière campagne (2), d'où nous en inférons que les morts gratifiés de ce funèbre privilège devaient avoir un rang social plus élevé que les autres dans la hiérarchie de l'époque (chef) ou des qualités particulièrement exceptionnelles pour mériter un hommage funéraire de cette importance (grand chasseur). Ce qui semble confirmer et renforcer l'une ou l'autre de ces hypothèses, c'est la belle trouvaille que nous avons faite d'un objet (fig. 13), que nous assimilons à un attribut conférant gloire ou dignité, peut-être les deux à la fois.

Si nous éprouvons une certaine déception de l'absence de sépultures sous bois de Cerf, nous avons, par ailleurs, la satisfaction de signaler, avec le maximum de probabilités, l'existence de « résilles » dont étaient coiffés, au moment de leur

(1) *L'Anthropologie*, loc. cit., fig. 8 et 9.

(2) Une seule sépulture (n° 20) renfermait un beau bois de Cerf. Placé entre les squelettes 2 et 3, il nous a été impossible de l'attribuer à l'un ou à l'autre de ces individus.

ensevelissement, l'enfant de la sépulture 13 et le squelette n° 6 de la sépulture 20. Comme il se peut, d'autre part, que la présence d'un pagnon ou d'un cache-sexe (encore trop incertain pour l'instant) se confirme dans la suite de nos travaux, il serait assez curieux de retrouver, dans la nécropole de Téviéc, des parures semblables à celles qui ornaient les squelettes de Grimaldi. Sans vouloir établir de rapports entre ces deux stations d'époques différentes, nous avons noté certaines analogies dans le mode de sépulture, les rites et le mobilier qui nous portent à croire qu'il y eut, à Téviéc, certaines survivances d'une civilisation antérieure. L'hypothèse est d'autant plus acceptable qu'il s'agit, dans l'un et l'autre cas, de populations côtières ayant eu le même genre de vie, et par conséquent, la même mentalité.

Ce qu'il y a de certain, en tous cas, c'est qu'à Téviéc nous avons affaire à une station d'une homogénéité parfaite, tant en ce qui concerne les sépultures qu'en ce qui regarde le gisement lui-même. Il n'y a eu, en ce point de l'île que nous avons fouillé, ni remaniements, ni apports successifs de civilisations diverses, et du haut en bas, la couche archéologique est invariablement composée des mêmes éléments : débris de cuisine, matériel lithique et outillage en os caractérisant l'époque mésolithique — azilienne ou postazilienne (?) — sans aucune trace de céramique ou d'objets polis.

Il se peut que, dans d'autres endroits de l'île, on retrouve, à la faveur de nouvelles recherches, ou bien des époques en superposition, ou plus simplement des établissements néolithiques ou énéolithiques, à côté du gisement mésolithique que nous exploitons depuis deux ans. C'est une question des plus séduisantes qui tente, dès maintenant, notre curiosité et sur laquelle nous espérons, quelque jour, apporter toute notre attention.

En attendant, il nous faut continuer avec persévérance l'exploitation rationnelle et méthodique de la superbe station que nous avons eu le bonheur de découvrir et qui nous a fourni jusqu'alors un nombre considérable de documents de tous ordres dont l'étude apportera une contribution des plus importantes à la question du Mésolithique.